



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 8 MARS 2018

2018- 10 ADHESION AVERE OUEST

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 8 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 28 février 2018, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 15
Votants : 14 (+2 pouvoir)

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Titulaires absents :

Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon (excusé avec pouvoir pour B. CLOUET)
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé avec pouvoir pour A. GUIHARD)
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale (excusé)
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson (excusé)
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine (excusé)
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents :

Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Secrétaire de séance : Philippe MENUT

Affichage le 9 mars 2018

2018-10 ADHESION AVERE OUEST

AVERE-France est une Association nationale pour le développement de la mobilité électrique fondée en 1978 qui développe un réseau associatif régional afin de multiplier son action.

Les régions Pays de la Loire et Bretagne ont créé décidé de créer une association régionale en janvier 2018, qui a pour dénomination AVERE OUEST.

Son objet est de promouvoir la mobilité électrique et fédérer les initiatives autour de l'électromobilité en régions Bretagne et Pays de Loire.

Le Conseil d'administration d'AVERE OUEST est composé comme suit :

18 membres fondateurs : Enedis, Régions Bretagne et Pays de Loire, Syndicats Départementaux d'Énergie de Bretagne et Pays de la Loire, ID4CAR, La Poste, GRUAU, l'IMT Atlantique, CCI Pays de Loire et Bretagne, Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe.

Le Bureau est composé comme suit :

Président	Gilles ROLLET – DG ENEDIS PDL
Vice Président	Laurent GERAULT – CR Region PDL
Trésorier	Marc POSNIC – DG ENEDIS Bretagne
Secrétaire	Isabelle DUSSUTOUR , DG Europe & Inter ID4CAR
Membres	SYDEV – Pascal HOUSSARD Morbihan énergie GRUAU – Paul MAUXION La poste – Fabien JOURON

En tant qu'acteur important de la mobilité électrique, il est proposé au comité que le SYDELA adhère à AVERE OUEST. Le montant de l'adhésion est de 2 000€ par an.

Le comité décide, à l'unanimité :

- D'adhérer à l'association AVERE OUEST
- D'autoriser les référents mobilité du SYDELA (Etienne FLAMBEAUX – Amandine ADREANI) à représenter le Syndicat au sein du Conseil d'administration
- D'autoriser le Président à procéder au versement des cotisations correspondantes.

Le Président,
Bernard CLOUET

